

## ***Covid-19 et Activités Vétérinaires désignées comme essentielles***

Dans le cadre de la pandémie Covid-19, l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) et l'Association Vétérinaire Mondiale (WVA) attirent ensemble l'attention sur les rôles et les responsabilités de la profession vétérinaire pour la santé publique. Elles mettent en évidence les activités vétérinaires spécifiques qui sont essentiels pour assurer un continuum en matière de sécurité alimentaire, de prévention des maladies et de gestion des urgences.

Pour relever efficacement les défis posés par la pandémie de Covid-19, de nombreux gouvernements dans le monde ont pris des mesures restrictives pour fermer des entreprises non essentielles. Ces décisions soulèvent des questions quant aux adaptations potentielles qui doivent être mises en œuvre par la profession vétérinaire.

Dans ce contexte, l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) et l'Association Vétérinaire Mondiale (WVA) préconisent que les activités spécifiques des services vétérinaires soient considérées comme des entreprises essentielles.

### **Maintien des activités qui sont essentielles à la santé publique**

Les vétérinaires font partie intégrante de la communauté mondiale de la santé. Outre les activités liées à la santé et au bien-être des animaux, ils jouent un rôle clé dans la prévention et la gestion des maladies, y compris celles qui sont transmissibles aux humains, et pour assurer la sécurité alimentaire des populations.

Dans la situation actuelle, il est crucial que, parmi leurs nombreuses activités, ils puissent soutenir celles qui sont nécessaires pour s'assurer que :

- les services nationaux et régionaux de réglementation et d'inspection vétérinaires peuvent superviser l'intégrité de la santé publique,
- seuls des animaux sains et leurs sous-produits entrent dans l'approvisionnement en aliments pour garantir la sécurité alimentaire des populations,
- les situations d'urgence peuvent être traitées,
- des mesures préventives, comme la vaccination contre les maladies ayant une incidence importante sur la santé publique ou l'économie, sont maintenues,
- les activités de recherche prioritaires se poursuivent.

### **Soutien des activités vétérinaires dans le contexte actuel**

Lorsqu'ils effectuent leur travail, les vétérinaires ont la responsabilité de protéger leur santé, celle de leurs collaborateurs et celle de leurs clients. Par conséquent, ils doivent s'assurer que des niveaux appropriés de biosécurité sont mis en œuvre, que leur personnel est protégé avec l'équipement nécessaire et que les propriétaires d'animaux sont informés des mesures de précaution en place. Il incombe à chaque personne de veiller à ce que les comportements appropriés soient respectés dans le cadre de ces activités, afin d'éviter la propagation du Covid-19.

**Le communiqué de presse conjoint de l'OIE et de la WVA peut également être consulté ici :**

<https://www.oie.int/en/for-the-media/press-releases/detail/article/covid-19-and-veterinary-activities-designated-as-essential/>